

Séance du Conseil participatif de la faculté des Sciences de la Société N°7 du vendredi 28/05/2021 à 12h15
(Vidéoconférence)

PROCES-VERBAL N° 7

Présent(es) en séance :	<p><u>Corps professoral</u> : Armelle Choplin, Juan Flores, Simon Hug (départ 13h45), Cornelia Hummel (départ à 13h45), <u>Corps du CER</u> : Carinne Domingos, Orlane Moynat, Rojin Sadeghi <u>Corps du PAT</u> : Sandrine Billeau, Blaise Dupuis <u>Corps des étudiants</u> : Sandra Casarello Martinez</p>
Excusé(es) :	<p><u>Corps du CER</u> : Davy-Kim Lascombes</p>
Absent(es) :	<p><u>Corps professoral</u> : Patrick-Yves Badillo, Rémi Baudoui, Frédéric Giraut, Solène Morvant-Roux <u>Corps des étudiants</u> : Gahla Doerig, Elsa Pais, Leonhard Unterlerchner</p>
Invité(es) :	<p>Mme Anna-Sofia Ferro-Luzzi, STEPS</p>
Sont également présent-es	<p><u>Administratrice</u> : Laurence Bonapera <u>Doyen</u> : Bernard Debarbieux ; (départ à 13h50) <u>Assistante de l'administratrice</u> : Murielle Grolimund <u>Conseiller académique</u> : M. Gaetan Clavien</p>
Procès-verbal assuré par :	<p>Murielle Grolimund</p>
Information sur la séance :	<p>https://unige.zoom.us/j/91585035355 Début : 12h20 Fin : 13h55</p>

1. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Présentation de Mme Anna-Sofia Ferro-Luzzi ingénieure de sécurité STEPS - Santé au travail.
4. Communications du doyen
5. Direction de l'institut de démographie et socioéconomie
6. Modification du nom de la commission d'éthique
7. Modification de la composition de la commission d'éthique facultaire
8. Modification de la composition de la commission de planification
9. Modification de la composition du comité scientifique du Bachelor en Histoire - économie - société
10. Plans d'études des baccalauréats universitaires, maitrises universitaires et certificats complémentaires de la Faculté et règles de transition
11. Composition de la commission facultaire sur les conditions de travail du CER
12. Discussion sur la dénomination d'Uni Carl-Vogt
13. Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard 25/05/2021
14. Divers

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
1	Conseil participatif	Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers	Le point 13 sera traité après le point 4	L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité ; un divers est annoncé	
2	Conseil participatif	Approbation du procès-verbal de la séance précédente	Pas de remarque	Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.	
3	Conseil participatif	Présentation de Mme Anna-Sofia Ferro-Luzzi ingénieure de sécurité STEPS - Santé au travail.	<p>Suite au Conseil participatif précédent, Mme Anna-Sofia Ferro-Luzzi, vient aujourd'hui nous parler de l'ergonomie et des troubles liés au travail et donner des pistes pour prévenir ceux-ci, au moyen d'une présentation PowerPoint (en annexe).</p> <p>Cette présentation sera envoyée à tous les membres de la Faculté.</p> <p>Il existe une ordonnance relative à la loi sur le travail dont une section est dédiée aux postes de travail, les références sont mentionnées sur le document PowerPoint.</p> <p><u>Problématiques relevées :</u></p> <p>L'éclairage artificiel (plafonnier) à l'unige va, à terme, être remplacé par un éclairage indirect (sur pied) qui devra néanmoins être suffisant.</p> <p>Le télétravail interroge sur l'organisation de son poste de travail à la maison. Sur les inconvénients, p.ex. absence de convivialité, douleurs physiques, gestion du stress, fatigue, épuisement mental, enseignement à distance, et sur la séparation des activités professionnelles et privées.</p> <p>Financement du matériel informatique à la maison : qui le finance ?</p> <p>Il n'y a pas de budget en SdS pour fournir du matériel destiné au télétravail.</p> <p>La fourniture d'une "docking station" ou d'un ordinateur portable n'intervient que lorsque l'on obtient l'autorisation de changer son ordinateur.</p> <p>Les conditions du Rectorat pour le télétravail impliquent que nous soyons équipé-es de matériel personnel à la maison, à nos frais (écran, clavier, souris mais aussi siège adapté).</p> <p>Un cours au sujet de l'ergonomie au travail est prévu le jeudi 3 juin de 9h à 11h sur inscription.</p> <p>Mme Ferro-Luzzi propose de faire des visites des bureaux pour analyser la situation ergonomique.</p>	-	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Il aurait été apprécié d'avoir une communication du Rectorat sur les possibilités et conseils pour télétravailler dans les meilleures conditions possibles, avec ou sans tout le matériel informatique nécessaire.</p>		
4	Décanat	Communications du doyen	<p>Le Doyen revient sur un point de l'ordre du jour du dernier CP au sujet de l'examen et du vote d'un addendum au rapport de la commission de planification concernant une promotion de PAS en PO.</p> <p>La procédure relative aux promotions a changé avec l'arrivée du nouveau règlement du personnel et le CP n'aurait pas dû être consulté sur ce point. Dorénavant, les propositions de la commission de planification concernant les promotions professorales doivent être directement transmises au Rectorat sans validation par les organes facultaires. Ceux-ci seront tenus informés lors des « communications du décanat ».</p> <p>Le rapport voté en mai par le CP a été discuté au collège des professeurs et, suite à un échange entre le doyen et le recteur sur le financement des promotions en faculté, a été repris par la commission de planification. Le Doyen tiendra informés le collège et le CP de la suite qui sera donnée à ce rapport.</p>		
5	Décanat	Direction de l'institut de démographie et socioéconomie	<p>L'assemblée de l'institut lors de sa séance du 4 mai 2021, propose que le mandat de directrice de la professeur Clémentine Rossier soit reconduit pour 3 ans, du 15 octobre 2021 au 14 octobre 2024.</p> <p>Résultat du vote : 15 oui, 0 non, 0 abstention.</p>	<p>La Professeure Clémentine Rossier est réélue à la direction du département de l'institut de démographie et socioéconomie à l'unanimité</p>	
6	Décanat	Modification du nom de la commission d'éthique	<p>En raison du changement de la mission de la commission éthique en faculté des SdS, les membres de la commission propose qu'elle soit renommée comme suit : "Commission de réflexion sur l'éthique de la recherche"</p> <p>Cornelia Hummel précise que suite à la création de la CUREG, les commissions d'éthiques facultaires n'ont plus les mêmes prérogatives qu'avant le 01.01.21. Nous devons donc la renommer différemment afin de pouvoir la conserver.</p> <p>Un nouveau règlement pourra être créé, à voir par la suite après discussion avec le décanat.</p>	<p>La nouvelle dénomination "Commission de réflexion sur l'éthique de la recherche" est acceptée à l'unanimité</p>	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
7	Décanat	Modification de la composition de la commission d'éthique facultaire	Prof. : Irène Hirt (présidente) Prof. : Claudine Burton-Jeangros Prof. : Nathalie Giger Prof. : Cornelia Hummel Prof. : Emanuela Ceva Prof. : Marylène Lieber Prof. : Jean-Henry Morin Prof. : Didier Péclard Prof. : Estelle Sohier PAT : Blaise Dupuis CER : Marlyse Debergh CER : Irene Courtin CER : Karine Duplan Etu : Océane Corthay	La modification de la composition de la commission d'éthique facultaire est acceptée à l'unanimité	
8	Décanat	Modification de la composition de la commission de planification	Prof. : Bernard Debarbieux (président) Prof. : Pascal Sciarini Prof. : Juliet Fall Prof. : Eric Widmer Prof. : Mary O'Sullivan CER : Johanna Huber Etu. : Matthieu Debief remplacé par Simon Labarthe PAT : Sylvie Huber	La modification de la composition de la commission de planification est acceptée à l'unanimité	
9	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du Bachelor en Histoire - économie - société	Prof. : M. Lucio BACCARO remplacé par M. Michalis NIKIFOROS Prof. : M. Juan FLORES Prof. : Mme Mary O'SULLIVAN, présidente Prof. : Mme Jonas PONTUSSON CAE : M. Gaetan CLAVIEN CER : Mme Sabine PITTELOUD Etu : Mme Candice DEVAUD et M. Celâl GÜNEY remplacé-es par M. Alexis NOËL et Mme Noémie GOBERT	La modification de la composition du comité scientifique du Bachelor en Histoire - économie - société est acceptée à l'unanimité	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
10	Décanat	Plans d'études des baccalauréats universitaires, maitrises universitaires et certificats complémentaires de la Faculté et règles de transition	<p>Les personnes qui ont effectué ce gros travail sont remerciées.</p> <p>Gaetan Clavien indique que certains masters ont deux plans d'études différents : pour les étudiant-es en cours d'études et pour les nouveaux/elles étudiant-es qui commenceront en septembre 2021. Les modifications sont indiquées dans les documents "changements PE".</p>	La modification des plans d'études des baccalauréats universitaires, maitrises universitaires et certificats complémentaires de la Faculté et règles de transition a été acceptée à l'unanimité	
11	Conseil participatif	Composition de la commission facultaire sur les conditions de travail du CER	<p>PAT : Mme Sandrine Billeau Beuze, M Blaise Dupuis CER : Mme Julie De Dardel (MA, Géo), M. Julien Jaquet (doctorant, SPERI), M. Luca Piddiu (doctorant, IGEDT), M. Davy-Kim Lascombes (doctorant, SPERI) (Président) Prof. : Mme Estelle Sohier (PA, Géo) Etu : aucun étudiant ne s'est manifesté à ce jour</p> <p>Cette commission commencera à travailler sur la composition d'un règlement à la rentrée de septembre 2021.</p>	La composition de la commission facultaire sur les conditions de travail du CER a été acceptée à l'unanimité	
12	Conseil participatif	Discussion sur la dénomination d'Uni Carl-Vogt	<p>Présentation de Carine Domingos : Un courrier au nom du CP est en construction pour demander au Rectorat et à la commission <i>ad hoc</i>, la modification du nom d'Uni Carl-Vogt. (Voir lettre des demandeurs/deuses). Simon Hug mentionne qu'il y a une commission à l'université qui se penche sur les noms des bâtiments de l'Université, mais qui traite plus largement de l'héritage scientifique. Il serait intéressant de savoir ce qu'ils/elles en pensent. Cette lettre pourrait également être envoyée à cette commission. La proposition de noms pour remplacer celui de "Carl Vogt" est en discussion actuellement.</p> <p>A ce moment de la séance, il n'y a plus que 7 membres du Conseil participatif présent-es, dès lors la question se pose sur la validité d'un vote. Il est rappelé qu'il faut que les membres absent-es donnent leur procuration pour que les votes puissent se faire correctement.</p>	Les membres présents s'engageant pour les membres absents, la décision d'envoyer un courrier au Rectorat et à la commission <i>ad hoc</i> est acceptée à l'unanimité des membres présents.	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
13	Conseil participatif	Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard 25/05/2021	<p>Question du CER : comment est constitué le budget "enseignement de la faculté" et quelles sont les règles d'allocation entre les différentes subdivisions et programmes ?</p> <p>Réponse du Doyen : le budget de la faculté est mutualisé. Les dotations des subdivisions en ETP professeur-es (ou équivalents), en assistant-es et MA, et en ARE sont traduites en cahiers des charges. Elles sont calculées sur la base du nombre de programmes de bachelor et master que les subdivisions hébergent avec une pondération en fonction du nombre d'étudiant-es. La base de données qui permet de calculer ces dotations est actualisée régulièrement.</p> <p>Il y a en plus le budget Candoc +20 (sur overheads perçus suite à l'obtention de subsides de recherche au sein de la faculté), qui permet d'intégrer des enseignements aux cahiers des charges des doctorant.e.s candoc (FNS) ou équivalent.e.s (par exemple projets européens) qui le souhaitent. Si, en milieu d'année et au vu des engagements de l'automne, il y a un reliquat (marginal), il est partiellement alloué à des programmes qui font face à une augmentation du nombre d'étudiant-es.</p> <p>Lorsque des professeur-es sont absent-es (congés scientifiques, départs à la retraite, décharges, ...), le budget rendu disponible est utilisé afin de continuer, autant que possible, à proposer les enseignements. Ces postes temporaires sont pourvus le plus souvent en interne si possible.</p> <p>Par ailleurs, les marges de manœuvre sont faibles car, chaque année, il y a environ CHF 300'000.00-350'000.00 à remettre au Rectorat au titre des "non-dépenses" (structurelles) que le Rectorat décide en fonction des années, ainsi que 1% de gel budgétaire exigé par le Conseil d'Etat. Le Doyen n'a jamais obtenu de réponse à la question de savoir pourquoi les non-dépenses sont à rendre au Rectorat plutôt que directement non-budgétées. Au final, il faut être attentif à ne pas dépenser l'entier du budget.</p>	-	
14	Conseil participatif	Divers	<p>Prochain Conseil participatif et élection du nouveau comité : vendredi 24 septembre 2021 à 12h15.</p> <p>Pour la prochaine année académique, ce sera au tour d'un-e professeur-es de présider le CP.</p> <p>La présidente remercie tous les membres pour leur participation durant cette année compliquée et tout en Zoom. Beaucoup de sujets ont été traités, notamment la CUREG, les conditions de travail des CER, les nouvelles conditions doc-mobility mises en place, le télétravail, etc.</p>	-	

